



CLINIQUE PSYCHIATRIQUE DU CHRU DE NÎMES

INAUGURATION • VENDREDI 18 OCTOBRE 2013



CLINIQUE PSYCHIATRIQUE

du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nîmes



DÉROULEMENT

15h00 Arrivée des invités

15h00 Arrivée des officiels

15h10 Coupure du ruban tricolore

15h15 Dévoilement de la plaque inaugurale

15h20 Mot d'accueil

Jean-Olivier ARNAUD,

Directeur général, Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nîmes

Discours

15h25 **Jean-Paul FOURNIER,**

Sénateur du Gard

Maire de Nîmes

Président de Nîmes Métropole

Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nîmes

15h35 **Dr Mocrane ABBAR,**

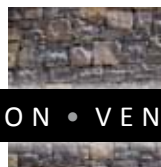
Chef du Pôle de Psychiatrie

15h40 **Pr Jean-Emmanuel de LA COUSSAYE,**

Président de la Commission Médicale d'Établissement du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nîmes

15h45 **Dominique MARCHAND,**

Directeur général adjoint de l'Agence Régionale de la Santé du Languedoc-Roussillon



CLINIQUE PSYCHIATRIQUE

du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nîmes

3

SOMMAIRE

Déroulement	2
Un bâtiment à la hauteur d'un projet médical innovant	4
LE PROJET MÉDICAL	
Le mot du Docteur Mocrane ABBAR, chef du Pôle de Psychiatrie	5
Les nouveautés	7
Psychiatrie : différencier les « jeunes adultes » pour mieux les soigner	7
Clinique de psychologie médicale de la personne âgée	8
Présentation du pôle psychiatrie	9
Ressources humaines	9
L'ARCHITECTURE : LUMIÈRE, CONFORT ET SÉCURITÉ	
La conception du bâtiment privilégie l'insertion dans le site et la qualité environnementale	10
Une architecture garantissant le confort, la sécurité et la qualité de la prise en charge en psychiatrie	11
Le projet en chiffres	12
Calendrier	12
Les financements du projet	12
Prestataires	12
Contacts presse	13



CLINIQUE PSYCHIATRIQUE

du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nîmes

4

UN BÂTIMENT À LA HAUTEUR D'UN PROJET MÉDICAL INNOVANT

Le CHRU de Nîmes inaugure le vendredi 18 octobre 2013 le bâtiment de clinique psychiatrique. Répondant aux besoins d'une psychiatrie moderne, il est à la fois ouvert sur le site et offre les meilleures garanties de sécurité et de respect de la personne. Le bâtiment privilégie les chambres individuelles, la richesse des espaces de vie et des espaces thérapeutiques. Il dispose de fonctionnalités permettant d'assurer la surveillance des patients hébergés dans les meilleures conditions de sécurité, notamment pour les pathologies lourdes.

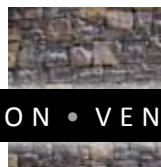
L'arrivée du nouveau bâtiment a été l'occasion de repenser le projet médical avec la volonté de proposer des prises en charges spécialisées et personnalisées.

Les patients sont admis au sein du pôle de psychiatrie en fonction de la spécialité psychiatrique dont ils relèvent et non plus en fonction de leurs lieux d'origine. C'est une réelle modernisation de l'organisation médicale. Ce projet permet également au CHRU de Nîmes de renforcer l'offre départementale en psychiatrie. Grâce au soutien de l'Agence Régionale de la Santé, il répond à un besoin important de psychiatrie de la population. Deux unités sont créées : la clinique de la psychologie médicale de la personne âgée et celle du jeune adulte à orientation addictologie représentant une capacité d'accueil supplémentaire de 40 lits pour un total de 125 lits.

La prise en charge du patient sera dorénavant organisée par filières de soin et se structure autour de compétences médicales transversales : thérapies cognitives et comportementales, traitement des troubles de l'humeur, accueil de crise, psychiatrie de liaison, psychothérapie par

mouvements oculaires rapides, addiction aux produits illicites, équipe mobile de précarité, recherche psycho-pharmacologique, gérontopsychiatrie. L'architecture fonctionnelle du nouveau bâtiment rend possible une hospitalisation spécifique pour tous les âges de la vie. L'ergothérapie, la musicothérapie, la psychomotricité, le sport, la cuisine thérapeutique, l'esthétique et d'autres pratiques de soins non médicamenteuses ont leurs espaces dédiés et jouent un rôle important au sein de cette nouvelle organisation.

La vie du chantier a été tumultueuse et perturbée avec la défaillance de plusieurs entreprises majeures et les relances d'appel d'offre sur certains lots ainsi que des reprises de prestations après expertises. Ces rebondissements ont conduit à différer la date d'ouverture du bâtiment de presque deux ans. Le nouveau bâtiment dédié au service de psychiatrie, tant attendu par l'ensemble du personnel du CHRU, accueille ses premiers patients à partir de l'automne 2013. Il est fonctionnel et très agréable avec ses trois entrées : une pour les consultations, une pour les hospitalisations et une pour la logistique. Le nouveau bâtiment d'une superficie de 8200m² est aussi très lumineux, coloré, chaleureux et ingénieusement intégré à l'environnement.



LE PROJET MÉDICAL

LE MOT DU DOCTEUR MOCRANE ABBAR, CHEF DU PÔLE DE PSYCHIATRIE

La nouvelle organisation permet aux médecins d'assurer une prise en charge adaptée aux besoins du patient grâce à un recours à des soins gradués et sur-spécialisés si nécessaire.

Le Pôle Psychiatrie continue à s'investir dans diverses missions de recherche. Il participe activement aux missions universitaires et à l'enseignement à la faculté.

Les missions du pôle Psychiatrie s'articulent toujours autour des soins, de la Recherche et de l'Enseignement. Elles restent sous tendues par les valeurs du service publique :

- Egalité d'accès aux soins,
- Qualité et sécurité des soins
- Recours aux compétences des professionnels

C'est dans ce cadre que s'inscrivent les projets médicaux et architecturaux du Pôle avec pour objectif une meilleure organisation pour répondre à ses missions.

Les consultations et hospitalisations sont regroupées désormais au sein du bâtiment de clinique psychiatrique :

- **Clinique de Soins Intensifs Psychiatriques de 30 lits** accueille des patients en situation de crise aiguë. Lorsque la crise est passée grâce aux traitements thérapeutiques adéquats (isolement, relaxation, ergothérapie, traitements médicamenteux), soit le patient stabilisé rejoint l'unité dont il relève, en fonction de sa pathologie et de son âge, soit il rejoint son domicile avec un programme de soins sous contrainte ou non, en ambulatoire
- **Psychiatrie générale (20 lits)**
Pour les patients présentant des psychoses chroniques (comme la schizophrénie)
- **Clinique de Psychologie Médicale de la Personnes âgées (20 lits)**
Pour les patients atteints de démence liée à l'âge, des troubles cognitifs entraînant des troubles du comportement
- **Clinique des Troubles Thymiques (20 lits)**
Pour les patients présentant notamment des troubles bipolaires
- **Clinique de Psychologie Médicale du Jeune Adulte (20 lits)**
Pour les patients jeunes, ayant des difficultés liées aux troubles alimentaires, comportementaux, ou à l'addiction.
- **Clinique Médico Psychologique pour adolescents (15 lits)**
Pour les adolescents ayant des difficultés liées à l'addiction, aux troubles alimentaires, ou comportementaux.

CLINIQUE PSYCHIATRIQUE

du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nîmes

6

Le mobilier choisi participe à la mise en place d'ateliers et au confort de vie des patients :

■ Personnes âgées

Un projet d'espace sensoriel permettra la relaxation calmante et le lâcher prise
Un jardin thérapeutique a été aménagé

■ Adolescents

Pour répondre aux loisirs des adolescents, l'unité propose une salle multimédia équipée avec des ordinateurs, une salle de médiation, de détente. Une cuisine thérapeutique complète les activités. L'accent est porté sur le confort et le ludique avec des chauffeuses et un baby foot

■ **Les espaces communs** proposent une cuisine thérapeutique pour que les patients puissent faire leurs courses selon un budget, cuisiner et déguster en groupe, une laverie (éducation à l'hygiène) un salon esthétique et de coiffure (image et estime de soi), un salon de jeux pour la détente, la convivialité et la vie collective.

Dépenses mobiliers : 900 000 € TTC

Equipements de chambre : 178 893 € TTC

La durée moyenne de séjour est actuellement de 14 jours. L'hospitalisation est un temps thérapeutique court permettant de traiter la phase aiguë et de mettre en place un projet thérapeutique compatible avec une vie sociale et ce grâce aux structures ambulatoires de proximité (CMP et CATTP).

Le patient dispose d'un programme personnalisé de soins. Il est pris en charge de manière globale par une équipe pluridisciplinaire ; l'objectif est sa réadaptation à son environnement professionnel et social.



CLINIQUE PSYCHIATRIQUE

du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nîmes



LES NOUVEAUTÉS

- **Psychiatrie : différencier les « jeunes adultes » pour mieux les soigner**

La **Clinique de Psychologie Médicale du Jeune Adulte** participera à rendre plus efficace la prise en charge des patients âgés de 16 à 25 ans. Une spécialisation s'appuyant, en interne, sur une équipe pluridisciplinaire et, en externe, sur une logique de réseau.

Une prise en charge spécialisée

Que sous-entend précisément la locution « jeunes adultes » ? Des patients de 16 à 25 ans présentant divers troubles d'ordre psychiatrique : troubles de l'humeur, anxiété, troubles du comportement alimentaire, etc. « *L'idée d'une maladie psychique, comme de toute autre maladie, est difficile à accepter pour le jeune adulte comme pour ses parents. Ce malaise peut perturber la thérapie et entraîner une mauvaise adhésion du patient au projet de soins, c'est pourquoi une prise en charge dans une unité spécifique est mieux acceptée par le jeune et l'entourage. Pour favoriser l'adhésion*

aux soins et une prise en charge efficace des jeunes adultes, il est préférable de ne pas les associer avec des patients de générations différentes atteints de troubles psychiatriques chroniques et accueillis en psychiatrie générale. Par ailleurs, pour évaluer les troubles psychiatriques chez le jeune adulte, il faut prendre le temps de mener une évaluation globale, pluridisciplinaire. De plus, un diagnostic précoce permet une meilleure évolution clinique et fonctionnelle (socio-professionnelle). Toutes ces raisons légitiment la création de l'unité jeunes adultes », explique Cécile ADOUE, psychiatre.

Une équipe pluridisciplinaire autour du jeune adulte

L'environnement participe donc à affiner le diagnostic, point de départ de toute démarche thérapeutique. Une thérapie qui doit assurer la réinsertion familiale, sociale, scolaire ou professionnelle du jeune adulte en même temps qu'un mieux-être personnel. « *L'évaluation psychiatrique chez le jeune adulte est délicate parce que la symptomatologie est fréquemment atypique et fluctuante, mais aussi parce qu'un diagnostic de trouble psychique à cet âge est susceptible d'avoir un impact majeur sur son insertion sociale et professionnelle future. Nous devons alors être très prudents, notamment au moment de l'hospitalisation. Cette unité spécialisée permet cette prudence »*, souligne Sophie LAZARETH, psychiatre. La spécialisation

devrait également permettre au CHRU de renforcer ses connaissances et son expertise sur certains troubles dont souffrent aujourd'hui particulièrement les jeunes adultes.



L'unité pour jeunes adultes, incluse dans le pôle Psychiatrie est constituée : d'un secteur d'hospitalisation complète (20 lits), d'un secteur d'hospitalisation de jour, d'un secteur de consultations spécialisées (tant en interne au sein du CHRU qu'en externe au sein des centres médico-psychologiques).

CLINIQUE PSYCHIATRIQUE

du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nîmes

8

• Clinique de Psychologie Médicale de la Personne âgée

Il s'agit d'une unité de 20 lits dispensant des soins à des patients souffrant de troubles psychiatriques d'apparition précoce ou tardive.

L'objectif de l'équipe pluri professionnelle est de prévenir et traiter les troubles psychiatriques précoces ou tardifs du sujet âgé, plus particulièrement Les troubles de l'humeur ou Les conduites suicidaires, grâce à une prise en charge personnalisée.

« Il est essentiel de maintenir ou même de développer un réseau social ainsi que de promouvoir l'autonomie et le maintien à domicile » complète le Dr WYART, Psychiatre de l'unité.

Des activités seront proposées comme le Snoezelen (éveil des 5 sens) et la zoothérapie.

L'unité d'hospitalisation à temps plein propose :

- un lieu d'accueil
- un lieu de bilan
- un lieu de recherche
- un lieu d'orientation
- un lieu de soins et d'aides appropriés



PRÉSENTATION DU PÔLE PSYCHIATRIE

- Un pôle qui repose sur la prise en charge globale et individualisée des patients

Le Pôle de Psychiatrie et ses missions

La richesse du Pôle repose sur la prise en charge globale et individualisée de patients souffrant de pathologies mentales diverses par un travail de partenariat impliquant des équipes soignantes pluridisciplinaires.

Le Pôle de Psychiatrie s'articule autour :

- de consultations à visée de diagnostic, d'évaluation, d'orientation, de surveillance et de traitement,
- de prises en charge spécifiques en hospitalisation à temps complet ou en ambulatoire,
- d'activités de coordination de soins par un travail en réseau,
- de repérages précoces, des actions de prévention, de suivi, de réinsertion et d'accompagnement.

• Ressources Humaines

Au niveau des Ressources Humaines, cette restructuration soutenue par l'Agence Régionale de Santé engage la création de 67 postes ETP toutes disciplines confondues. Le projet a permis au service de devenir un pôle d'attraction sur le territoire national en termes de recrutement.

Le bâtiment améliore la qualité de vie au travail des équipes ainsi que le développement du service.

Un véritable parcours d'intégration a été conçu pour que les nouveaux agents soient accueillis et accompagnés dans leur prise de fonctions. Un programme de formation (aux entretiens infirmiers, aux techniques de contention, aux comportements à adopter face à l'agressivité, etc.) est mis en place entre la Direction des soins et le pôle social. L'encadrement du pôle de Psychiatrie a contribué fortement à l'adaptation du projet architectural en fonction des besoins d'exercice du personnel.

La répartition des effectifs permet :

- la présence sur le bâtiment d'un agent de sécurité,
- la création d'un pool d'IDE,
- la création d'un pool d'AS.

NE DÉMÉNAGE PAS CAR CONSTITUE L'OFFRE DE SOINS DE PROXIMITÉ

1 Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel
C.A.T.T.P. : 7 rue Hoche - Nîmes

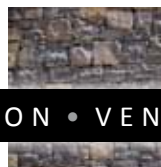
1 Hôpital de jour
1, rue Bourdaloue - Nîmes

3 Centres Médico-Psychologiques
C.M.P. : 61 rue des Tilleuls - Nîmes
C.M.P. : 7 rue Hoche - Nîmes
C.M.P. : 5 rue Barbet - Vauvert
Unités de Psychiatrie infanto juvénile

3 hôpitaux de jour - Rue S. Allende, Vauvert
Immeuble Pellecier, rue cité Paul-Giran - Nîmes
« Petite enfance » et « Adolescents »

4 centres médico-psychologiques infantiles
C.M.P.I. : 7 place Watteau - Nîmes
C.M.P.I. : 1069 rte de Courbessac - Nîmes
C.M.P.I. Le Grau-du-Roi
C.M.P.I. Saint-Gilles

EFFECTIF GLOBAL : 178 ETP



CLINIQUE PSYCHIATRIQUE

du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nîmes



L'ARCHITECTURE

La conception du bâtiment privilégie l'insertion dans le site et la qualité environnementale.

Le bâtiment privilégie les matériaux présents sur le site avec la pierre sèche et le bois, il s'intègre en douceur à l'environnement de garrigue.

La sécurisation des espaces extérieurs s'appuie sur la configuration naturelle du terrain adossé à la colline Carémeau.

L'intégration au dénivelé du terrain permet des accès de plain pied sur deux niveaux du bâtiment en rez-de-chaussée bas et rez-de-chaussée haut.

L'orientation du bâtiment privilégie des accès tournés vers l'extérieur au nord. Les accueils des consultations et des hospitalisations sont distinctes, facilitant ainsi l'accès ambulatoire au bâtiment mais aussi l'intimité, la sécurité et le confort du patient. Les espaces d'hébergement et les espaces d'agrément sont tournés vers la pinède au sud.

Le pôle de psychiatrie bénéficie d'un accès voirie direct tout en s'intégrant au campus hospitalo-universitaire nîmois. Une liaison terrestre existe entre la psychiatrie et la logistique de carémeau.

Nouvelle adresse pour les GPS :

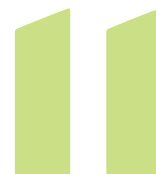
585 chemin du Mas de Lauze, 30900 Nîmes

Pas de changement des numéros de téléphone



CLINIQUE PSYCHIATRIQUE

du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nîmes



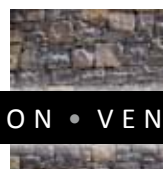
Une architecture garantissant le confort, la sécurité et la qualité de la prise en charge en psychiatrie.

Un accès principal en Rez-de-chaussée bas intégrant le secteur consultations, les fonctions accueil, administration, logistique, les fonctions centrales partagées comme le plateau d'ergonome et les espaces conviviaux centraux.

Au Rez-de-chaussée haut et R+1, les unités d'hospitalisation proposant des chambres exclusivement individuelles ainsi que des espaces de vie et accès extérieurs adaptés aux spécificités de chacune des unités correspondant au projet médical et permettant des prises en charge personnalisées par type de pathologie et profil de patients.

Les unités d'hospitalisations proposent une zone de soins et de vie avec des espaces conviviaux et une zone d'hébergement au calme.

La démarche de conception a associé les compétences d'un ergonome pour une prise en compte approfondie des organisations de travail et des différents modes de fonctionnement du bâtiment. Une couleur a été choisie par secteur d'hospitalisation.



CLINIQUE PSYCHIATRIQUE

du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nîmes

12

LE PROJET EN CHIFFRES

Surfaces : environ 8 200 m² de surfaces utiles

Capacité d'accueil : 125 lits



CALENDRIER

Mars 2010 : date de démarrage des travaux

16 juin 2010 : pose de la première pierre

Octobre 2013 : livraison du nouveau pôle de psychiatrie



LES FINANCEMENTS DU PROJET

Coût prévisionnel TTC : 25,8 M € TTC

Ce projet reçoit une aide au financement par l'Agence Régionale de Santé du Languedoc-Roussillon dans le cadre du Plan Régional d'Investissement en Santé Mentale.



PRESTATAIRES

AMO (Assistance Maîtrise d'Ouvrage):

CITADIS / SEGARD

BUREAU DE CONTROLE :

BTP Consultant

COORDINATEUR SPS (Sécurité Protection de la Santé) :

ELYFEC

MAITRE D'OEUVRE :

AIA associés – Architecte mandataire

Pierre TOURRE – Architecte d'opération

CERA Paris / Lyon - Bureau d'Etudes Techniques

Exa Conseil – Economiste

CEROC - Ordonnancement et Pilotage de Chantier

CERA Nantes – Synthèse



CLINIQUE PSYCHIATRIQUE

du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nîmes

13

CONTACTS PRESSE

■ Claire LEJEUNE-AZROU

Responsable du Service Communication

Tél. : 04 66 68 30 91

Email : claire.lejeune@chu-nimes.fr

■ Chloé DIAGNE

Chargée de Communication

Tél. : 04 66 68 30 82

Email : chloe.diagne@chu-nimes.fr



Photo © G. Satre, AIA associés

